



Chères Chérengeoises,
Chers Chérengeois,

Cette année, une fois de plus, nous ne pourrons pas nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux en raison de la situation sanitaire. Cette crise nous isole, nous prive de contacts sociaux, elle nous éloigne de nos proches, elle restreint parfois nos libertés et nous plonge, pour certains d'entre nous, dans la tristesse et l'inquiétude.

Plus que jamais, nous devons nous mobiliser pour combattre ce virus et ne pas céder au découragement. Pour cela, respectons les gestes barrières, faisons-nous vacciner.

Je remercie celles et ceux qui ont œuvré positivement et en pleine solidarité pendant cette année 2021.

Je pense d'abord à nos médecins, infirmiers, kinésithérapeutes et professionnels de santé. Je pense au personnel communal, aux enseignants et personnels de nos écoles, aux responsables associatifs, à nos commerçants, artisans, agriculteurs et industriels.

Je pense aussi à nos gendarmes, nos policiers, nos sapeurs-pompiers, sans oublier les forces armées pour la protection et les secours apportés à nos concitoyens.

Merci également aux membres du conseil municipal et aux membres du CCAS.

J'ai une pensée émue pour tous les chérengeoises et chérengeois qui nous ont quitté durant cette année et j'assume, bien évidemment, tous leurs proches de mon soutien.

En 2021, nous avons été privés de ce qui fait la richesse de notre vie villageoise : la convivialité. J'espère vraiment que nous pourrons la retrouver au plus tôt.

Jamais les vœux de santé, de prospérité et de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien qui nous manquent tant.

Malgré des conditions difficiles, nous avons tenté, tout au long de l'année, de maintenir le maximum de festivités toujours dans le respect des règles sanitaires.

C'est ainsi que le 29 mai, le conseil municipal des jeunes a inauguré, en présence de notre Sénateur, Monsieur Dany WATTEBLED, de notre députée, Madame Charlotte PARMENTIER LECOCQ, et de notre Conseiller Départemental, Luc MONNET, une Boîte à Livres dénommée « Les ch'tites lectures ». Celle-ci, située sur le parking de la Mairie, est à la disposition des passionnés de lecture. Chacun peut prendre et échanger les livres, partageant ainsi le plaisir de la lecture.

Ce même jour, les jeunes élus ont inauguré le premier panneau des chemins de Chérenge, afin de concrétiser leur volonté de faire découvrir ou redécouvrir les chemins et sentiers de notre commune. Au cours de vos promenades, vous pourrez retrouver les différents panneaux qui ont été positionnés dans notre village.



Pour clôturer l'année scolaire, les récitals de fin d'année de l'École Supérieure de Musique et Danse des Hauts de France (ESMD, Conservatoire de Lille) ont eu lieu en l'espace culturel Jean Piat les 3 et 4 juin. Cela nous a permis d'écouter, dans des programmes variés, les jeunes talents qui seront les musiciens professionnels de demain.

Afin de respecter les consignes de Monsieur le Préfet annulant les feux d'artifices dans le périmètre de la MEL, les festivités de la fête nationale ont été annulées et le feu d'artifice reporté au 27 Août.

Néanmoins, la braderie de printemps a eu lieu le 14 juillet dans la rue Clotaire Duquennoy et ses voies adjacentes et les chineurs, masqués, étaient bel et bien au rendez-vous.

Quelques jours après la rentrée scolaire, le Conseil Municipal des Jeunes nous offrait une exposition sur le thème « Ecoles et Ecoliers d'Autrefois » avec l'aide des Archives Départementales du Nord.

Les mesures sanitaires s'étant allégées, nous avons tenu à célébrer cette période avec nos aînés, durement touchés par ce manque de lien social, autour d'un « repas des retrouvailles » qui s'est tenu le 18 juillet.

Le 25 septembre, devant un auditorium comble, nous avons retrouvé, pour la deuxième année consécutive, l'orchestre des étudiants de l'Ecole Supérieure de Musique et de Danse, pour un concert intitulé « Ensemble ». Je remercie Monsieur Yves TANGUY pour l'organisation de cet événement.

Il s'en est suivi l'incontournable Braderie de l'Autour, le Dimanche 10 Octobre, où bradeux et chineurs ont pu de nouveau conclure de bonnes affaires.

L'atelier peinture a lui-aussi rencontré son succès habituel lors de son exposition qui s'est tenue du 15 au 17 octobre.

Le traditionnel loto au profit des aînés, suspendu pour les raisons que vous connaissez, a été de nouveau remis au programme des festivités, pour la plus grande joie des participants accros à ce jeu familial.

Les concerts de la Sainte Cécile, toujours tant attendus, ont été orchestrés les 21 Novembre par l'Harmonie Municipale et 28 Novembre par l'Ensemble Vocal Résonance.

Le 27 Novembre, sous l'égide de la Mel, et dans le cadre des « Belles sorties », vous étiez nombreux à assister au spectacle « Dormir ou Rêver, peut-être ».

En ces 4 et 5 décembre, la municipalité a organisé son 1^{er} marché de Noël qui a connu un vif succès. Les trente emplacements disponibles étaient occupés et, dès l'entrée, le ton de la convivialité était donné : les nombreux visiteurs étant accueillis par un vin ou chocolat chaud. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous en décembre 2022 pour la seconde édition.



Profitant d'une trêve momentanée, et pour ne pas ternir l'esprit de Noël, nous avons réussi à organiser un rendez-vous festif autour du « Conte de Noël » clôturé par un spectacle pyrotechnique qui a ravi petits et grands.



Il y a un an, le béguinage Simone Veil accueillait ses premiers occupants. L'inauguration s'est tenue le 11 octobre en présence des résidents, des dirigeants de Norévie et de Florévie, de Monsieur Dany WATTEBLED, Sénateur, de Madame Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Députée, de Monsieur Luc MONNET, Conseiller Départemental, de nombreuses personnalités et des représentants de la Gendarmerie.

C'est avec soulagement que nous avons pu de nouveau organiser le banquet des aînés le dimanche 26 septembre, cette fête qui nous tient tant à cœur est particulièrement appréciée des participants et de moi-même.



Malheureusement, nous avons été obligés de supprimer le goûter des aînés prévu le 7 décembre, et ce sont les élus qui se sont chargés de porter à domicile les colis réservés pour cette date. La distribution s'est poursuivie le 9 décembre sous forme d'un drive allée du Château puis de la livraison rituelle le samedi 11 décembre.

Afin de préserver la santé de tous, le club municipal a connu de nombreuses fermetures. A l'heure où j'écris cette lettre, il est de nouveau fermé. Je sais que les aînés sont impatients de pouvoir se rencontrer et de se souhaiter une heureuse année 2022. Sachez que, dès que les règles sanitaires nous permettront de rouvrir le club en toute sécurité, nous serons présents pour vous accueillir chaque mardi salle culturel Jean Piat et nous espérons vous y voir de plus en plus nombreux.

Votre sécurité me tient à cœur et je tiens à vous rappeler quelques conseils de la Brigade de Gendarmerie de Baisieux qui nous informe d'une recrudescence de vols au préjudice des personnes âgées.

Des personnes se présentent à votre domicile et abusent de votre confiance en se faisant passer pour des pompiers, policiers ou gendarmes, afin d'entrer chez vous et profiter de votre crédulité ou de votre inattention, pour voler vos biens. En cas d'insistance, n'hésitez pas à composer le 17 ou à appeler la brigade locale de gendarmerie de Baisieux au 03.20.79.30.60 qui pourra vérifier l'identité de la personne. La vigilance de chacun étant le meilleur atout, je vous invite vivement à signaler toute situation anormale ou agissement suspect auprès de ces mêmes numéros.

En ce qui concerne nos jeunes, cette année encore, nous avons maintenu les accueils de loisirs à l'Espace Roger Planquart, tout en adaptant les activités aux contraintes sanitaires. Les 9 – 17 ans ont profité du soleil de la Corse du 7 au 18 juillet et goûté, entre autres, au plaisir des activités nautiques, des randonnées et de la visite de Porto Vecchio.



Suite aux annonces du Gouvernement du mercredi 31 mars dernier, le calendrier de nos écoliers a été bouleversé.

Pour soutenir les professionnels qui travaillaient à la gestion de la crise et être solidaire avec eux, c'est au pied levé que l'école et la commune se sont organisées afin d'accueillir les enfants des personnels prioritaires. Madame Dallery, directrice de l'école Jules Ferry et enseignante en CP-CE1 ainsi que sa collègue de maternelle, Madame Clabaux, se sont portées volontaires afin de permettre la continuité pédagogique de ces enfants. Ce sont 14 élèves des communes de Chérengh, Anstaing et Baisieux qui ont été accueillis la semaine de Pâques grâce aux enseignantes et personnels communaux mobilisés.

C'est avec satisfaction que nous avons enregistré une augmentation des effectifs à l'école Jules Ferry, et je tiens à remercier les parents pour la confiance qu'ils accordent à nos enseignants.

En cette fin d'année, un nouveau conseil municipal des jeunes a pris la relève. C'est désormais Clara CATTEAU qui succède à Zoé RECLOUX en tant que présidente. Elle sera assistée de Manon DELERUE et Louis LECOMTE, vice-présidents, ainsi que de 14 conseillers. Ils se sont déjà mis au travail sur de nouveaux projets dont certains sont déjà en cours de réalisation. Je tiens à remercier l'ancien conseil municipal des jeunes pour leur travail assidu et leur totale implication. Durant ce mandat, ils ont concrétisé de beaux projets et tenté de convaincre les riverains de la nécessité de respecter les gestes citoyens. Je ne doute pas que l'exemple sera suivi par nos 17 jeunes élus et leur souhaite la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

Malgré la crise sanitaire, nous avons programmé et réalisé des travaux dans les différents bâtiments communaux.



La chaudière et les aérothermes de la salle Victor Provo ont enfin pu être changés. Le coût de ces travaux s'élève à 70 867,94 € HT dont 21 260,47 € de subvention de la MEL et 28 347,00 € de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Dans la foulée, le parquet, victime de l'usure du temps, a été refait à neuf dans un temps record pour un montant de 14 666,67 € HT.

Des travaux de menuiseries indispensables viennent terminer la rénovation de ce site par le changement des 2 portes latérales en aluminium. De même, le restaurant scolaire a été doté de 2 ensembles en aluminium pour un montant total de 14 097,00 € HT.

L'accès à la Mairie méritait d'être rénové. Nous avons donc entrepris des travaux de réfection du perron et notre choix s'est arrêté sur un revêtement en pierre bleue que nous avons également posé sur l'accès PMR. Le coût total est de 18 679,80 € HT.

Après de gros travaux de toiture sur la nef centrale de l'église, il était nécessaire de les poursuivre par la toiture de la sacristie et de la tourelle adjacente. Travaux réalisés pour la somme de 29 573,70 € HT subventionnés à hauteur de 14 500,00 € par le Département au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs.

Le complexe sportif rue Jean Ochin a, quant à lui, fait l'objet d'une rénovation de l'éclairage intérieur par le remplacement des luminaires existants devenus vétustes par des projecteurs LED moins énergivores. Ces travaux, d'un montant de 20 033,00 € HT ont été réalisés mi-décembre et ont obtenu le soutien financier de la MEL et de l'Etat.

Comme évoqué en janvier 2021, afin de renforcer la sécurité du village et la coopération avec les services de gendarmerie, nous avons rajouté, fin décembre, 5 caméras de vidéoprotection. Le coût de cette extension est de 51 399,76 € HT, également subventionnée par la MEL (à hauteur de 15 419,93 €) et par l'Etat (pour 20 000 € au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Malheureusement, le remplacement de l'éclairage public le long de la RM 941, Chemin des Fleurs et Carrière Droulers, ne pourra se faire qu'au début de cette année, compte tenu d'un problème d'approvisionnement.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires (les services de l'Etat, du Département et de la MEL) qui nous ont aidés dans la réalisation de tous ces travaux. Sans leurs soutiens financiers, il ne nous aurait pas été possible de les effectuer aussi rapidement.

Bien entendu, en complément de ces lourds investissements, nous avons continué à entretenir les bâtiments municipaux. A titre d'exemples, je vous citerai la réfection des chéneaux de l'école Jules Ferry et de l'Espace Roger Planquart.

J'aborderai le sujet sensible de l'autoroute A27. Il s'agissait d'un double combat : protection de l'environnement (pollution, bruit) et amélioration de la sécurité des usagers.

Je ne vous cacherai pas ma satisfaction d'avoir pu obtenir la limitation de vitesse à 80 km/h pour les poids lourds, assortie d'une interdiction de doubler. Une concrétisation après un combat long et difficile, soutenue par notre Députée Charlotte PARMENTIER-LECOCQ.

Sur les routes de notre village, nous ne pouvons ignorer que certains véhicules roulent à une vitesse excessive sur les principales artères de notre village au mépris du code de la route et des limitations de vitesses bien présentes sur le territoire. Des contrôles inopinés seront mis en place par la gendarmerie et notre policier municipal, dès son retour de formation.

La déchèterie mobile, réservée aux particuliers, a rencontré comme chaque année un franc succès. En concertation avec les services de la MEL, celle-ci sera de retour dès le 4 Mars sur le parking de la salle polyvalente Victor Provo.

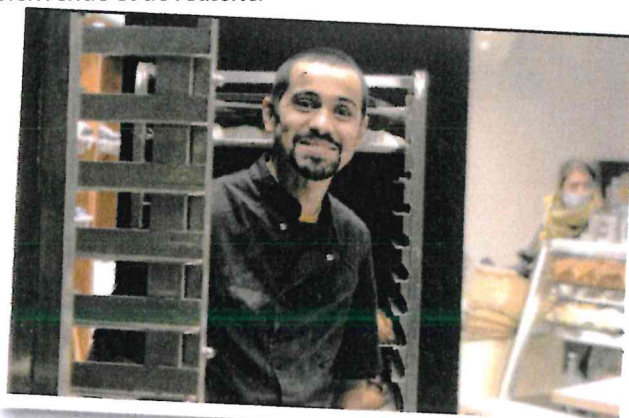
En complément de ce service, la déchèterie verte située rue de Tressin (réservée aux chérengéens et tressinois) reste ouverte tous les mercredis et samedis pour recueillir exclusivement les déchets végétaux. Je compte sur vous pour respecter la propreté de ce site mis gracieusement à votre disposition.

L'an dernier, 50 composteurs ont été distribués sur la commune par la MEL aux personnes qui souhaitent réaliser leur propre compost. Cette opération sera renouvelée dans les années à venir. Je ne manquerai pas de vous en informer le moment venu.

Dans le cadre d'un projet écologique commun, une classe de chaque école a planté symboliquement, en novembre dernier à l'Espace Roger Planquart, 12 arbres. C'est un début car ce sont au final 36 arbres, représentant les naissances de l'année 2020, qui seront plantés sur différents sites de la commune.

L'avenue du Château et la rue du Château font partie depuis le 29 juin 2021 du patrimoine communal et seront rétrocédées à la MEL.

Cette fin d'année a vu l'arrivée de nouveaux commerçants : Monsieur Ludovic CARLIER et sa compagne Céline RAULON en ce qui concerne la boucherie-charcuterie route Nationale, et Monsieur Arnaud MARIE-LOUISE pour la boulangerie-pâtisserie rue Clotaire Duquennoy. Nous leur renouvelons nos souhaits de bienvenue et de réussite.



Un projet d'urbanisme verra prochainement le jour dans la parcelle voisine des transports Catteau. Celui-ci se composera de cellules commerciales, d'une micro-crèche et de 6 habitations.

Dans le cadre du renforcement de la ligne électrique d'interconnexion Avelin-Avelgem entre la France et la Belgique, notre commune sera concernée par le déroulage des câbles dans la continuité des travaux de 2019. Les travaux, initiés par RTE (Réseau de Transport d'Electricité), débuteront dès ce mois de janvier par la création d'aménagements (pistes d'accès et plateformes). Des nouveaux câbles de la ligne électrique seront ensuite installés de mars à juin sur le premier circuit de la ligne, puis d'août à septembre sur le second circuit. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour la fin de l'année 2022, après remise en état des terrains exploités pour le chantier

Egalement, l'état actuel des différents constituants de la ligne ferroviaire Fives-Baisieux conduit à programmer un chantier de renouvellement de voie. Ce chantier, consistant à remplacer la totalité ou parties des éléments qui la compose, sera réalisé du 25 avril au 2 juillet 2022 au niveau du passage à niveau n° 11 (rue du Pont de l'Abbaye à Lannoy) et du passage à niveau n° 13 (rue de Willems). Pour en permettre la réalisation, le PN 11 sera fermé de nuit de 21h à 6h (hors week-end) et le PN 13 connaîtra une fermeture complète (routier et piéton).

Vous vous en doutez, je ne vais pas oublier de terminer par mon habituel « coup de gueule ». Cette année, je double la mise !

Mon premier concerne notre policier municipal Cédric BRILLOIS. Son statut l'oblige à suivre une formation de 6 mois hors de notre commune. Depuis son départ forcé, nous constatons malheureusement une recrudescence des vols à la roulotte, des cambriolages et des Vapag (Vol au Préjudice des Personnes Agées). Il est évident que son absence a des conséquences aussi bien sur la sécurité des entrées et sorties scolaires, que sur la sécurité du village d'une manière générale. Cette formation obligatoire varie en fonction du statut précédemment détenu par l'agent. J'ai attiré, début décembre, l'attention de Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur, sur les conséquences occasionnées par la longueur de la formation consacrée aux agents de police municipaux. Notamment, lorsque ceux-ci sont recrutés au sein de la Fonction Publique Territoriale après plus de 20 années passées en brigade de gendarmerie ! Je ne doute pas qu'une réponse me soit apportée prochainement sur ce sujet.

Mon deuxième porte sur un sujet d'intérêt général : le bureau de Poste. Comme vous l'avez peut-être lu sur notre site internet, je ne peux admettre qu'un service public modifie à tout va ses horaires sans communication préalable. Les usagers se déplacent et trouvent porte close ! Dans le meilleur des cas, ils peuvent réaliser leurs opérations dans un bureau proche, à condition d'être véhiculés. Mais que faire dans le cas contraire ? Notre députée, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ et moi-même avons alerté la Direction Régionale La Poste Hauts-de-France, mais n'avons obtenu aucune réponse.

Nous vous sollicitons pour signer la pétition que nous avons mise en place sur notre site internet et disponible en Mairie au format papier jusqu'au 31 janvier 2022. Peut-être qu'ensemble, nous réussirons à les convaincre de la nécessité de respecter les horaires affichés. Je compte sur votre participation et vous en remercie.

Bien entendu, nous continuerons nos actions en 2022.

Chérengeoises, Chérengeois, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 !

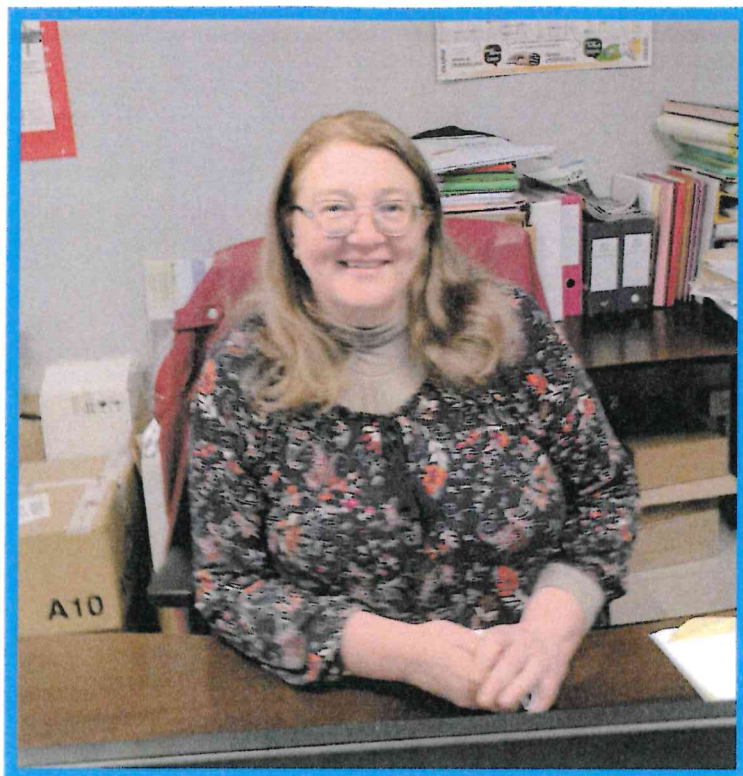
Je terminerai mon propos par cette phrase de Lao Tseu qui trouve toute sa signification en ces temps troubles : « Il est plus intelligent d'allumer une petite lampe que de se plaindre de l'obscurité ».

Alors, tous ensemble, allumons une petite lampe et avec optimisme, la vie sera plus belle.

Prenez soin de vous.... Restez prudents... Soyons tous vigilants !

Votre Maire dévoué,
Pascal ZOUTE





Mesdames,
Messieurs,

Une année s'achève, une page se tourne, un nouveau chapitre commence...

Depuis bientôt 2 ans, nous vivons sous la contrainte de mesures de protection sanitaire qui, sans cesse, doivent s'adapter au gré des variants.

Toute génération et catégorie sociale confondues, nous sommes privés de ce que nous avons de plus cher : nos relations sociales.

Cette année encore, nous devons renoncer à nous rassembler autour de la traditionnelle cérémonie, qui est l'occasion de se souhaiter mutuellement des vœux de bonne année et de bonne santé. Et pourtant, nous avons tant besoin que ces vœux se réalisent.

Comme chaque nouvelle année qui s'annonce, 2022 est porteuse d'espérance. Les élus et le personnel communal ont démontré leur capacité à faire face, à s'adapter. C'est dans l'épreuve qu'une collectivité se renforce.

Je voudrais remercier ici le personnel municipal qui, dans les écoles, les services administratifs, techniques, et lors des accueils de loisirs, sans oublier notre policier municipal, n'a jamais baissé les bras, assurant ainsi notre principe de continuité du service public. L'ensemble des agents municipaux a su maintenir et garder le rythme, chacun assurant consciencieusement son poste.

Les conditions de travail et la sécurité des agents municipaux sont toujours au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, face à cet épisode rempli d'incertitude et confronté à des consignes strictes, allégées, de nouveau strictes..., nous avons toujours suivi les recommandations préconisées afin d'assurer leur sécurité : chacun bénéficie de protections individuelles. Je tiens à les féliciter pour le respect des instructions, même si celles-ci sont généralement contraignantes, mais je sais pouvoir compter sur leur compréhension et leur volonté d'exercer leurs missions et faire de la sécurité de tous leur principale préoccupation.

De même, les vestiaires municipaux, devenus exigus et vétustes, méritait une réhabilitation. Après réflexion, le choix s'est porté sur la construction d'un nouveau local adjacent au bâtiment de la Mairie. Après quelques aménagements intérieurs, c'est en ce début du mois de janvier 2021 que l'équipe a intégré le nouveau vestiaire qui dispose des sanitaires et douche, indispensables après une journée de travail.

J'ai une pensée toute particulière pour notre collègue Philippe qui, dans ses fonctions, a été victime d'un accident de la circulation en assurant la traversée de la sortie scolaire en lieu et place de notre policier municipal actuellement en formation. Je lui souhaite un prompt rétablissement.

Comme vous l'avez lu précédemment, les travaux prévus en 2021 ont été réalisés dans la quasi-totalité. Nous avons bien travaillé sur les demandes de subventions et nos efforts ont été récompensés permettant ainsi d'alléger au maximum le budget communal.

Comme beaucoup d'entre nous, je formule le vœu que 2022 soit l'année du retour à une vie sociale et familiale normale. Souhaitons qu'en 2023, nous puissions tous nous réunir pour la présentation des vœux.

C'est résolument tournée vers cet avenir de retrouvailles que je vous adresse mes meilleurs vœux.

Priscille TELLIER,
Directrice Générale des Services



Mesdames et Messieurs,

Je me présente, je m'appelle Clara Catteau, j'ai 12 ans et je suis en cinquième.

Le Conseil Municipal des jeunes s'est renouvelé le samedi 27 novembre 2021, et lors de cette séance, j'ai été élue Présidente. Manon Delerue et Louis Lecomte ont, quant à eux, été élus vice-présidents.

Nous sommes désormais 17 jeunes de 9 à 12 ans et nous espérons tous être à la hauteur de l'équipe précédente et ainsi continuer à collaborer avec Monsieur le Maire et son équipe.

Nous sommes 10 filles : Louisa, Anaé, Célia, Lola, Sarah, Lil'ou, Eléa, Iko, Manon et moi ; ainsi que 7 garçons : Gabin, Jules, Maïxence, Hugo, Siméon, Noah et Louis.

La mission des membres du Conseil Municipal des Jeunes est de participer de façon citoyenne à la vie de la commune. Nous avons la chance de partager nos idées avec les adultes, de proposer des projets pour le bénéfice de tous ainsi que de représenter la jeunesse lors de cérémonies officielles.

Nous nous sommes mis au travail et avons déjà quelques projets en réflexion pour cette année, avec un souhait : améliorer la vie à Chérenge.

Le cadre de vie, la solidarité, l'environnement, ou encore les écoles, sont pour nous, des sujets qui nous tiennent vraiment à cœur, et nous espérons voir aboutir nos projets au long de cette année.

C'est un grand honneur pour moi, en tant que présidente, et au nom du Conseil municipal des jeunes, de vous souhaiter une très belle année 2022.

Que cette nouvelle année qui commence vous apporte la santé à vous et votre famille, beaucoup de bonheur, de la réussite dans vos projets ainsi que des moments de joie et de partage.

En attendant de vous rencontrer lors des cérémonies, prenez bien soin de vous !

Clara CATTEAU
Présidente du Conseil Municipal des Jeunes

